

**Observables des classes de CP et de CE1**  
**en Français**

## LE LANGAGE ORAL :

*Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par les enseignants / Dire pour être entendu, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte / Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de classe)*

- 1- **Mobilisation des différents types de discours** : les élèves apprennent à raconter, décrire, expliquer sur des objets de plus en plus variés et complexes. Ils comprennent que la prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos.
- 2- **Structuration des situations de langage proposées** : afin d'amener les élèves à construire des discours variés, l'enseignant veille à ce que les élèves apprennent à exprimer un point de vue, à écouter les autres, questionnent, complètent, transforment le propos d'un autre élève. Les moments de débats occupent une place effective dans divers enseignements (EMC, débat réglé, d'interprétation ...).
- 3- **Formalisation et utilisation d'outils pour développer la distance critique** : des outils de références (critères, fiche méthodologiques ...) sont construits avec les élèves et le recours à des enregistrements (audio ou vidéo) permet de développer une distance critique par rapport au langage produit.

## LA LECTURE ET COMPREHENSION DE L'ECRIT :

*Identifier des mots de manière de plus en plus aisée / Comprendre un texte et contrôler sa compréhension / Lire à voix haute*

- 4- **Automatisation des correspondances graphèmes-phonèmes conforme aux préconisations** : l'enseignement des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) fait l'objet d'une entrée graphémique, respectant le tempo (soutenu) préconisé ; associe les activités de décodage **et d'encodage** qui sont en lien avec des activités explicites sur l'orthographe (pour développer la prise de conscience de règles orthographiques).
- 5- **Utilisation d'un manuel conforme aux attentes** : le choix du manuel a fait l'objet d'une réflexion, est en conformité avec l'entrée par le graphème (dont le respect du tempo). Le manuel propose des textes de plus en plus complexes.
- 6- **Régularité des activités de fluence en lien avec la mesure des progrès des élèves** : des activités systématiques de lecture à voix haute et de fluence sont menées régulièrement et permettent aux élèves de mesurer objectivement leurs progrès. Les objectifs attendus à minima sont de 50 mots au CP et 70 mots par minute en fin de CE1.
- 7- **Confrontation des stratégies utilisées pour contrôler sa compréhension** : des séquences structurées permettant aux élèves de construire des stratégies pour contrôler leur compréhension sont mises en place et reposent sur les compétences orales développées au paragraphe 2 ci-dessus.

- 8- **Diversité et progressivité de tous les textes proposés** : une réflexion est menée sur le choix des textes abordés dans toutes les disciplines (tous les types de textes dont les textes informatifs) et une progression d'œuvre de littérature de jeunesse est effective (Cf. 5 à 10 œuvres par an à minima).
- 9- **Formalisation d'outils personnels pour les élèves** : ces outils personnels existent sous différentes formes en lien avec les différents objectifs de lecture : cahier de lecteur, journal de lecture, traces sur les cercles de lecture, ...

## L'ECRITURE :

***Copier / Ecrire des textes en commençant à s'approprier une démarche / Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit***

- 10- **Automatisation du geste graphomoteur et développement de stratégies efficaces de copie** : les élèves sont entraînés à la maîtrise fluide du geste graphomoteur et les stratégies de copie sont enseignées explicitement (du mot (début CP) au texte en tenant compte de la mise en page en CE1).
- 11- **Apprentissage de la planification des écrits** : les élèves comprennent la démarche d'écriture d'un texte et apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase syntaxiquement cohérente, ...) ceci est progressif en partant de la dictée à l'adulte en début de CP à des productions autonomes de 5 à 7 phrases en fin de CE1.
- 12- **Acquisition d'une démarche de révision et de correction des productions** : la démarche de révision et de correction (du guidage à l'autonomie) se met en place progressivement : du repérage de quelques erreurs à partir de la lecture de l'enseignant au début du CP, en passant par le repérage lié à des notions étudiées, pour aller au CE1 vers une analyse à partir d'une typologie d'erreurs collectivement élaborée.
- 13- **Formalisation collective d'outils** : les élèves constituent **collectivement** des outils spécifiques : affichages, cahiers de références, répertoires....

## L'ETUDE DE LA LANGUE :

***Passer de l'oral à l'écrit / Construire le lexique / S'initier à l'orthographe lexicale / Se repérer dans la phrase simple / Maîtriser l'orthographe grammaticale de base***

- 14- **L'enseignement de l'orthographe lexical s'appuie sur la connaissance des CGP étudiées et l'enseignement du vocabulaire** : la mémorisation orthographique commence par le lien avec les CGP et la fréquence des mots (cf. liste de fréquence). Ensuite, elle s'appuie sur l'enseignement du vocabulaire (catégorisation, corpus de mots...)
- 15- **L'enseignement des outils de la langue s'appuie sur les régularités** : le repérage des régularités (lexique, grammaire, conjugaison) permet de faire émerger les différentes notions étudiées dans le but de comprendre le fonctionnement de la langue et de les transférer en lecture et en écriture.